

VOYAGES TOURISTIQUES	Limitation de garantie	PREMIUM	CONFORT	SUMMUM
ASSISTANCE RAPATRIEMENT		X		X
Assistance aux personnes si maladie ou blessure		X		X
Contact médical				
Transport	Frais réels			
Retour des membres de la famille ou de deux accompagnants bénéficiaires	(1) (2)			
ou				
Présence hospitalisation (A/R + hôtel 10 nuits)	80 € / nuit			
Accompagnement des enfants				
Remboursement complémentaire des frais médicaux – franchise : 30€				
Zone 2 – Europe et Pays méditerranéens	75 000 €			
Zone 3 – Reste Monde	152 500 €			
Remboursement des soins dentaires	300 €			
Avance des frais d'hospitalisation				
Zone 2 – Europe et Pays méditerranéens	75 000 €			
Zone 3 – Reste Monde	152 500 €			
Prolongation de séjour de l'accompagnant bénéficiaire si hospitalisation (4 nuits)	80 € / nuit			
Chauffeur de remplacement				
Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un membre de la famille	(1) (2)			
Retour anticipé si hospitalisation garde d'enfant/handicapé ou remplaçant professionnel.	(1) (2)			
Informations médicales				
Assistance en cas de décès		X		X
Transport	Frais réels			
Frais de cercueil ou d'urne	2 300 €			
Retour des membres de la famille ou d'un accompagnant bénéficiaire	(1) (2)			
Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille	(1) (2)			
Retour anticipé en cas de décès garde d'enfant/handicapé ou remplaçant professionnel.	(1) (2)			
Formalités décès (A/R + 2 nuits)	80 € / nuit			
Assistance voyage		X		X

Avance de la caution pénale	15 300 €			
Avance et prise en charge des honoraires d'avocat	3 100 €			
Retour en cas de sinistre au domicile	(1) (2)			
Mesures conservatoires en cas de sinistre au domicile	80 €			
Frais d'hébergement si domicile inhabitable au retour (2 nuits)	50 € / nuit			
Transmission de messages urgents				
Envoi de médicaments				
Assistance vol, perte ou destruction des papiers				
Avance de fonds	2 300 €			
Informations voyage				
Frais de recherche, de secours en mer et en montagne	15 245 €			
Frais de secours sur pistes balisées	Frais réels			
Retour anticipé en cas d'attentat				
	Limitation de garantie	PREMIUM	CONFORT	SUMMUM
ANNULATION			X	X
MONTANT MAXIMUM DE LA GARANTIE				
Nous garantissons les frais d'annulation pour cause de :	2 500 €/personne			
. Maladie grave, accident grave, décès,	Avec un maximum			
. Complications de grossesse,	de 4 600 €/an			
. Licenciement économique,				
. Octroi d'un emploi ou stage ANPE pour assuré inscrit au chômage,				
. Modification de congés par l'employeur,				
. Préjudices graves au domicile, à la résidence secondaire ou locaux professionnels (dommages excédant 2 500 €),				
. Dommages graves au véhicule de l'assuré dans les 48 heures précédant le départ et à condition, que celui ci soit nécessaire pour se rendre sur le lieu de séjour,				
. Refus de visa par les Autorités du pays visité,				
. Convocation de l'assuré devant un tribunal, en tant que témoin, juré d'Assises ou en vue de l'adoption d'un enfant,				

. Franchise	30 €/ personne		
BAGAGES		X	X
Par personne	1 500 €		
Dont objets précieux	800 €		
. Franchise	50 €/valise		
RETARD D'AVION		X	X
Remboursement des frais engagés, consécutifs, au retard de l'avion	30 €/heure de retard/personne avec un maximum de 300 €		
. Franchise	2 heures		
RESPONSABILITE CIVILE		X	X
Dommages corporels	4 500 000 €		
Dommages matériels	450 000 €		
. Franchise	75 €/sinistre		
INTERRUPTION DE SEJOUR		X	X
Pour cause de :	2500 €/personne		
. Rapatriement médical de l'assuré ou celui d'un membre de sa famille ou de son compagnon de voyage	Max. 10 000€/dossier		
. Retour anticipé	Remboursement au prorata Temporis		
. Franchise	30€ par personne		



LES TARIFS

	PREMIUM	CONFORT	SUMMUM
% du prix du voyage	1 %	3 %	4 %
Avec minimum de :	10 €	10 €	20 €